

Annexe 2

Avis de l'équipe enseignante pour la demande de Plan d'Accompagnement Personnalisé

Le PAP s'adresse aux élèves dont les difficultés scolaires persistent malgré une pédagogie adaptée et individualisée et malgré des renforcements organisés dans le cadre d'un PPRE écrit et évalué ou autre aménagement pédagogique, ayant pour origine un ou plusieurs troubles des apprentissages.

Demande faite par :

parents élève majeur équipe pédagogique (conseil de maitres, conseil de classe, prof. principal)

Nom et prénom de l'élève : Date de Naissance :

Etablissement scolaire : Classe : Année scolaire :

L'élève est en difficulté scolaire NON OUI (Précisez : matières, situations pédagogiques)

Quels aménagements sont déjà en place ?

DIFFICULTES RENCONTREES

☺ 0 1 2 3 4 ☹

Entourer de 0 = pas de difficulté à 4 = difficultés majeures

En expression orale	0	1	2	3	4	
En lecture de textes ou d'énoncés	0	1	2	3	4	
En lecture d'images, cartes, figures	0	1	2	3	4	
En compréhension du texte lu	0	1	2	3	4	
En logique, raisonnement	0	1	2	3	4	
En langue vivante	0	1	2	3	4	
Pour finir les contrôles dans les délais impartis	0	1	2	3	4	
Pour fournir un travail écrit	0	1	2	3	4	(Préciser : Fatigabilité, écriture peu ou pas lisible, difficultés en production ou en copie ...)
Pour orthographier même les mots courants	0	1	2	3	4	(erreurs, écriture phonétique)
Pour s'exprimer dans le cadre d'un exposé oral	0	1	2	3	4	
Pour maintenir son attention	0	1	2	3	4	
Autres : préciser.....	0	1	2	3	4	

Les répercussions sur le parcours scolaire de l'élève sont : Faibles ou modérées Fortes Très fortes

L'élève a besoin d'adaptations en situation d'évaluation : NON OUI

Pour le second degré : l'élève a-t-il bénéficié de mesures particulières pour un autre examen ou concours ?

NON OUI (lequel) :

Remarques éventuelles de l'équipe éducative :

Signature

Avis, cachet et signature de l'IEN ou du chef d'établissement